

Grand Prix d'Architecture 2010 de l'Académie des Beaux-Arts

Exposition des travaux des finalistes

du 9 au 18 décembre 2010

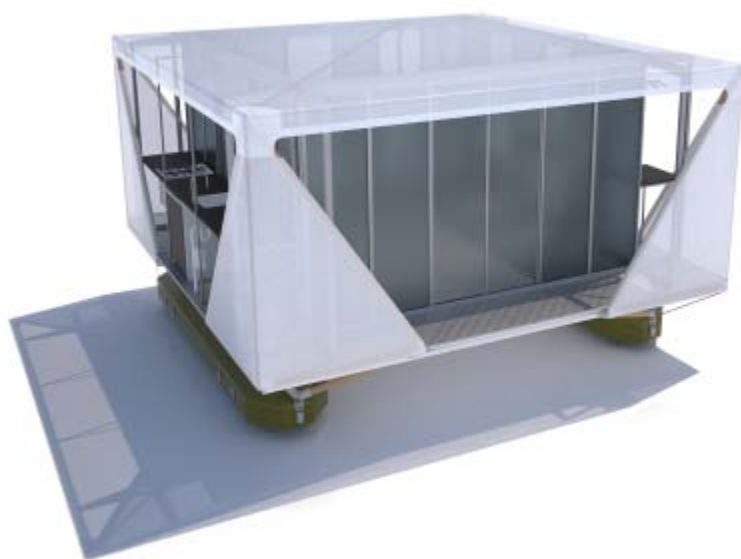
Salle Comtesse de Caen, Académie des Beaux-Arts

27, quai de Conti – Paris VI^e

Exposition gratuite, ouverte de 11h à 18h (fermée le lundi)



« Un habitat d'occupation transitoire »



Marine Miroux

© BERLINSÜDARCHITECTURE. Grand Prix d'Architecture 2010

Relations avec la presse

Agence Catherine Dantan
Marc Fernandes
7, rue Charles V – 75004 Paris
Tél. : 01 40 21 05 15
Mél : cdantan@yahoo.fr

Académie des Beaux-Arts

Hermine Videau-Sorbier
23, quai de Conti – 75006 Paris
Tél. : 01 44 41 43 20
www.academie-des-beaux-arts.fr

SOMMAIRE

➤ Communiqué de presse

➤ Le Grand Prix d'Architecture 2010

Thème : **Un habitat d'occupation transitoire**

Organisation du concours

Jury 2010

Dotation 2010

Quelques chiffres pour le Grand Prix d'Architecture 2010

➤ Les lauréats du Grand Prix d'Architecture 2010

Marine Miroux, lauréate du Grand Prix d'Architecture et Prix Charles Abella

Nathanaël Dorent, Deuxième Prix et Prix André Arfvidson

Catherine Maraite, Troisième Prix et Prix Paul Arfvidson

Thomas Etesse, Mention

Liste des 16 autres finalistes

➤ L'Académie des Beaux-Arts et le Grand Prix d'Architecture

➤ Informations pratiques

Communiqué de presse

Le 10 novembre 2010

L'Académie des Beaux-Arts expose du **9 au 18 décembre 2010 les projets des 20 finalistes du Grand Prix d'Architecture 2010.**

Le thème d'étude proposé pour l'année 2010 était : **Un habitat d'occupation transitoire.**

L'Académie des Beaux-Arts a souhaité lors de cette nouvelle édition faire réfléchir les participants à des réponses concrètes concernant des événements d'actualité ; il a donc été demandé aux candidats de travailler à la conception d'un habitat destiné à faire face à des situations de crises extrêmes telles que séismes, tsunamis, conflits meurtriers...

63 candidats ont déposé un dossier lors de cette édition qui est marquée par une participation croissante d'architectes et étudiants d'origine étrangère.

Le **Grand Prix d'Architecture de l'Académie des Beaux-Arts et Prix Charles Abella 2010**, est décerné à **Marine Miroux**, architecte D.P.L.G. de l'École Paris Belleville, pour son projet *Better, Cheaper Helping*, pour un montant de 25 000 €,

Le **Deuxième Prix et Prix André Arfvidson 2010**, est décerné à **Nathanaël Dorent**, détenteur du diplôme d'État d'Architecte conférant le grade de Master de l'ENSA de Paris-Malaquais, pour son projet *Archipel transitoire*, d'un montant de 10 000 €,

Catherine Maraite de nationalité belge, diplômée de l'Institut Supérieur d'Architecture Intercommunal Victor Horta, a obtenu pour son projet *Origami*, le **Troisième Prix et Prix Paul Arfvidson 2010**, d'un montant de 5 000 €.

Une **mention** a été attribuée à **Thomas Etesse**, étudiant, né en 1987, pour son projet *Gonflable*. Il poursuit actuellement ses études à l'École nationale supérieure d'Architecture de Versailles, cycle de Master I, sous la direction d'Yves Roujon.

L'Académie des Beaux-Arts et le Grand Prix d'Architecture

Créé en 1975, le Grand Prix d'Architecture est ouvert à tous les architectes et étudiants en architecture, ressortissants ou non de l'Union Européenne n'ayant pas dépassé l'âge de 35 ans au 1^{er} janvier de l'année en cours.

Présidé par Claude Parent, le jury 2010 réunit Roger Taillibert, Paul Andreu, Michel Folliasson, Yves Boiret, Aymeric Zublena, Jacques Rougerie, André Dunoyer de Segonzac, Robert Chauvin, Jean-François Collignon, Marc Gaillard, Gilles de Bure, Frédéric Migayrou, François Chaslin et Philippe Tretiack.

Vernissage de l'exposition : mercredi 8 décembre à 12h30

Les travaux des lauréats et des 16 autres finalistes seront ensuite exposés :
du 9 au 18 décembre 2010 (fermé le lundi)

Salle Comtesse de Caen, Académie des Beaux-Arts – 27, quai de Conti – Paris VI^e
Exposition gratuite, ouverte de 11h à 18h

Le Grand Prix d'Architecture 2010

Thème : Un habitat d'occupation transitoire

L'Académie des Beaux-Arts a souhaité pour l'édition 2010 faire réfléchir les participants à des réponses concrètes concernant des événements d'actualité. Il a donc été demandé aux candidats de travailler à la conception d'un habitat conçu pour faire face à des situations de crises extrêmes telles que séismes, tsunamis, conflits meurtriers...

Cet habitat permettant d'héberger temporairement les populations doit être réalisé à partir d'éléments facilement assemblables, démontables, transportables et réutilisables.

Ces ensembles d'habitat ainsi constitués permettent d'assurer des conditions minimum d'habitabilité pour des périodes d'au moins un an et sont donc dotés d'équipement d'hygiène raccordés à des services d'assainissement eux-mêmes démontables et réutilisables.

Organisation du concours

Lors de la **première épreuve**, il a été demandé de concevoir le projet de l'habitat avec des éléments pouvant être mis en œuvre rapidement par les populations concernées. Légèreté, maniabilité et facilité d'assemblage étaient des principes à respecter.

La **seconde épreuve** consiste à intégrer le projet à une réalité.

Il a donc été demandé aux candidats de choisir un lieu en Europe pour éviter des disparités excessives de situation de circonstances climatiques et sociales.

Le lieu pouvait être situé aux franges de la ville ou au sein d'agglomérations sur des terrains tels que des friches urbaines ou parties délaissées.

Le but de ces paramètres est de créer des projets qui s'apparenteraient à une greffe urbaine de type transitoire dont l'occupation et l'organisation sont susceptibles d'évoluer en fonction des besoins et de la nature des populations à accueillir.

Jury 2010

- Claude Parent, président du jury et membre de la section d'architecture,
- Roger Taillibert, président de l'Académie en 2010 et membre de la section d'architecture,
- Paul Andreu, membre de la section d'architecture,
- Michel Folliasson, membre de la section d'architecture,
- Yves Boiret, membre de la section d'architecture,
- Aymeric Zublena, membre de la section d'architecture,
- Jacques Rougerie, membre de la section d'architecture,
- André Dunoyer de Segonzac, correspondant de la section d'architecture,
- Robert Chauvin, correspondant de la section d'architecture,
- Jean-François Collignon, correspondant de la section d'architecture,
- Marc Gaillard, correspondant de la section d'architecture,
- Gilles de Bure, correspondant de la section d'architecture,
- Frédéric Migayrou, correspondant de la section d'architecture,
- François Chaslin, correspondant de la section d'architecture,
- Philippe Tretiack, correspondant de la section d'architecture.

Dotation 2010

Le Grand Prix d'Architecture 2010 est doté de trois prix qui ont été décernés à :

Marine Miroux, Grand Prix et Prix Charles Abella : 25 000 €

Nathanaël Dorent, Deuxième Prix et Prix André Arfvidson : 10 000 €

Catherine Maraite, Troisième Prix et Prix Paul Arfvidson : 5 000 €

Quelques chiffres pour le Grand Prix d'Architecture 2010

63 dossiers reçus

Cette nouvelle orientation du concours a permis une augmentation significative des participants avec la réception de 63 dossiers démontrant un engouement certain pour la thématique proposée. Il est à noter que parmi les candidats, 39 sont architectes et 24 sont étudiants. Parmi eux, 17 ont été retenus pour participer à la deuxième et dernière épreuve du concours, en compagnie des trois lauréats du prix 2009.

15 participants étrangers de 9 nationalités

Douze habitent en France et trois dans leur pays d'origine.

quatre italiens / deux belges / deux chinois / deux coréens / un chilien / un libanais / un malgache / un marocain / un ukrainien.

19 écoles représentées de 3 pays :

- En Europe, 6 participants proviennent de 5 écoles :

trois pour la Belgique se répartissant entre l'Institut Victor Horta de Bruxelles et l'Institut supérieur St-Luc à Tournai (Wallonie) / trois pour l'Italie venant de Venise, Bologne et Florence

- En France,

14 participants proviennent de 8 écoles en régions :

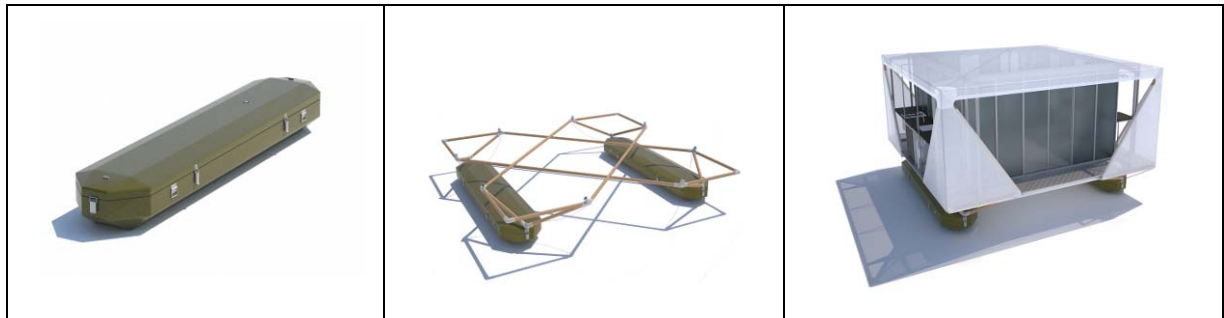
quatre de l'École d'Architecture de Nantes / trois de l'École d'Architecture de Bordeaux / deux de l'École d'Architecture de Montpellier / un de l'École d'Architecture de Normandie / un de l'École d'Architecture Bretagne / un de l'École d'Architecture de Strasbourg / un de l'École d'Architecture de Toulouse / un de l'École d'Architecture de Lille

et 37 proviennent d'écoles parisiennes :

dix-sept de Paris Val-de-Seine / six de Paris-Malaquais / cinq de l'École d'Architecture de Versailles / cinq de l'École Spéciale d'Architecture / quatre de l'École de Paris-Belleville / quatre de Paris La Villette.

Les lauréats du Grand Prix d'Architecture 2010 de l'Académie des Beaux-Arts

Marine Miroux, lauréate du Grand Prix d'Architecture et Prix Charles Abella 2010 pour son projet *Better, Cheaper Helping*



© BERLINSÜDARCHITECTURE. Grand Prix d'Architecture 2010

Thème : les inondations

Extrait du projet présenté :

Le projet *Better, Cheaper Helping* se veut un outil architectural d'accompagnement des populations sinistrées, depuis la catastrophe jusqu'à la reconstruction. Il privilégie une aide sur place, au plus près des habitations à réparer et des biens à sauver. Il se positionne comme une alternative à l'évacuation des populations lors d'inondations, car d'une part l'eau se retire dans la majorité des cas en moins d'une semaine et une reconstruction complète des habitations de la zone n'est pas toujours nécessaire. Il s'agit donc d'offrir une aide adaptée en épargnant le traumatisme de l'évacuation et en réduisant également le coût économique des catastrophes.

La structure peut être acheminée aussi bien par voie maritime, aérienne ou terrestre, et tous ses composants sont contenus dans leurs containers étanches en polyuréthane. Le montage s'effectue simplement par phases. La stabilité de la structure repose sur la mise en équilibre des composants selon le principe de *tensegrity* : les forces de tensions et de compression qui agissent sur les deux modules structurels formés par les montants, les sangles et les câbles s'équilibrent. Les matériaux utilisés sont caractérisés par leur légèreté comme des tubes en carton, des membranes en EFTE, du liège expansé et du polycarbonate.

Grâce aux caractéristiques de l'installation, les équipements sanitaires de base peuvent être assurés ainsi que l'eau chaude produite par un chauffe-eau électrique individuel. L'eau potable et l'évacuation des eaux usées se font par raccordement aux réseaux de la ville et l'électricité est apportée par un générateur, mais l'enveloppe translucide en EFTE de la structure permet un maximum d'économie de celle-ci, et l'énergie peut dès lors être consacrée au plancher chauffant.

Marine Miroux, née en 1977, architecte D.P.L.G. de l'École Paris Belleville, vit et travaille à Berlin. Elle fait partie depuis 2007 du Collectif *BERLINSÜDArchitecture* et collabore régulièrement avec *Roswag Architekten* à Berlin en Allemagne. Elle a participé et collaboré en 2010 à l'exposition « European 10 – district Kanaleneiland » au Centre d'architecture de la Ville d'Utrecht au Pays-Bas et également à l'exposition « Construire en terre. Une tradition aux Emirats Arabes Unis et dans le monde » au Festival culturel d'Assilah en juillet 2010 au Maroc. Elle est également chef de projet pour la construction d'une école primaire communale à Skoura au Maroc et a réalisé en 2010 « We are all made of stuff » un atelier-boutique pour une bijoutière à Berlin.

Elle a reçu en 2010 avec Christoph Hager et Hüller Rudaz Architekten, le 1er prix avec le projet « La ligne », du Flow Competition, concours européen d'urbanisme organisé par Joël Claisse Architectures, l'Urban Land Institut et des entreprises du Port de Bruxelles, Région de Bruxelles-Capitale.

Nathanaël Dorent, Deuxième Prix et Prix André Arfvidson 2010 pour son projet *L'Archipel transitoire*



© Nathanaël Dorent. Grand Prix d'Architecture 2010

Thème : les catastrophes climatiques

Extrait du projet présenté :

Récemment, des catastrophes naturelles comme les tsunamis, la montée des mers et la désertification ont donné naissance à un nouveau genre de migrants, les réfugiés climatiques. Ils sont aujourd'hui 150 millions et on évalue leur nombre à 1 milliard en 2050 ; des victimes bien réelles, pourtant privées de leur droit à une terre et le plus souvent parquées dans des camps de réfugiés dans leur propre pays...

Le projet *L'Archipel transitoire* souhaite apporter une alternative viable à la mise en place quasi-systématique de camps de réfugiés lors de catastrophes. Bien que la plupart des grandes catastrophes climatiques se passent dans d'autres zones de la planète, l'Europe n'est pas pour autant à l'abri, c'est pour cela que Londres a été choisie. Elle est la capitale européenne où le risque d'inondation catastrophique est l'un des plus élevés, c'est aussi l'une des plus grandes villes d'Europe ayant en son sein le centre d'affaires le plus important de l'Union Européenne. Son inondation serait un véritable drame international. Pour prévenir ce risque bien connu des autorités londonniennes, la Thames Barrier a été construite en 1982 mais elle a été fermée 116 fois depuis et sera obsolète après 2030 selon les spécialistes.

Le projet se base donc sur la possibilité d'une grande inondation avant la construction de nouveaux barrages et développe son concept de ville archipel temporaire, nouvelle forme urbaine qui permettrait de reconnecter les parties de la ville reconstruites ou sauvées.

Les modules architecturaux qui composent le projet permettent aussi bien une couverture qui puisse reconnecter ce qui a été disjoint qu'un lieu qui protège ses occupants. Une fois connectés, les modules forment un environnement cohérent, autonome d'un point de vue énergétique, qui oppose au mode de fonctionnement des camps de réfugiés celui de la ville. La structure formée, modulable et démontable par la suite, devient un espace entièrement parcourable et a pour vocation de générer une reconnexion provisoire. Elle tend à être le déclencheur d'une autre configuration entre les parties de la ville voire d'un nouveau modèle urbain, même si son objectif premier est de présenter une alternative aux camps de réfugiés qui ne respectent pas les bases de la dignité humaine.

Nathanaël Dorent, né en 1984, est architecte diplômé d'État HMONP de l'École Paris-Malaquais et détient un Master du *Centre for Research Architecture* du Goldsmiths College de Londres. Il vit et travaille à Paris. Il a récemment créé son agence et a réalisé plusieurs projets comme le Loft 22 ou le Studio Clef à Paris. Depuis 2009, il est également co-directeur de l'agence *SUGAWARADAISUKE Architects* (Paris-Tokyo), et co-directeur de *LabDORA* (Paris). Il est président de l'association *Kalanke* depuis 2004, qui a réalisé de nombreux projets dans l'architecture, l'urbanisme et le développement au Mali, comme la réalisation d'un Centre Scolaire à Tombouctou. Il assure diverses missions de consulting, participe à de nombreuses conférences depuis 2004 et à des expositions comme « Kouma Bamako Kan » en 2007 au Festival des cultures du Monde à l'Université de Cergy-Pontoise, ou encore « From Script to Tiriken » en 2009 au Beyond Media Festival de Florence.

Catherine Maraite, Troisième Prix et Prix Paul Arfvidson 2010 pour son projet *Origami*



© Catherine Maraite. Grand Prix d'Architecture 2010

Thème : occupation de zones délaissées

Extrait et présentation du projet :

Le projet *Origami* propose la réappropriation de lieux délaissés à cause de leur nature complexe dans les zones urbaines et l'installation de modules d'habitat transitoire.

Bruxelles et son quartier de Schaerbeek est le lieu retenu. Le site est composé de 4 terrains contigus aux typologies distinctes : l'entre mitoyens, le pignon aveugle, l'angle et l'espace vert. Ces typologies permettent de décliner le projet *Origami* sous différents aspects afin de rendre compte de sa modularité et des possibilités d'adaptation qu'il offre.

Une enveloppe étanche en caoutchouc flexible englobe le module et a été imaginée sur un pliage de type accordéon qui permet un montage et démontage facile et renforce la structure à la manière d'un origami. L'origami est un simple pli, premier principe de rigidification d'une surface plane, qui donne en le multipliant un pli accordéon et forme une structure tridimensionnelle compactable et transportable.

L'idée est de jouer sur l'alternance ou la juxtaposition des modules afin de créer un rythme et des percées. Les modules étant déplaçables, démontables et connectables entre eux, ils offrent la possibilité de façonner les habitats selon le lieu retenu et s'y adaptent. Le projet propose également d'investir les espaces verts.

La forme retenue offre des avantages tels que légèreté et transportabilité et répond aux critères de rigidité et durabilité exigés. La nature des modules permet de respecter la modularité de l'espace inhérent aux besoins vitaux, offrant ainsi une grande luminosité et tout le confort sanitaire nécessaire. Ces modules ont été pensés à échelle humaine en fonction des besoins vitaux.

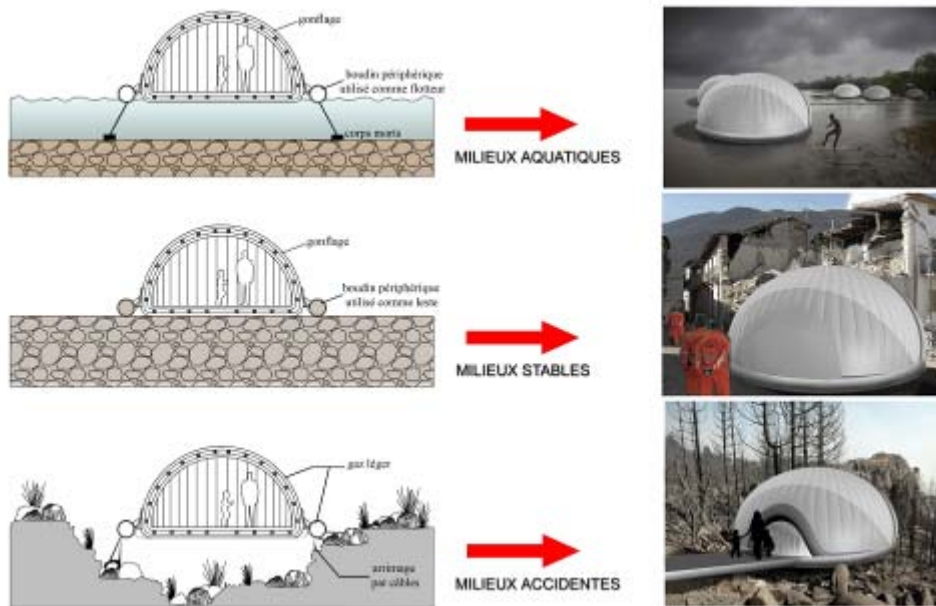
Catherine Maraite, née en 1976, de nationalité belge, est diplômée de l'Institut d'Architecture Intercommunal Victor Horta depuis 2000.

Elle a participé à l'exposition « Vocation. Architecture en Projet » à ULB, Bruxelles, en 2000.

Elle collabore depuis 2002 auprès de Atlante (Bruxelles).

Catherine Maraite et Pascal Monniez travaillent depuis 2005 comme architectes indépendants au sein de l'agence *m architecture* qu'ils ont créée ensemble, et depuis 2009, Nathalie Herr les a rejoints au sein d'une nouvelle structure, *V.O.* Cette association leur permet, parallèlement à la conduite de projets personnels, de travailler en équipe et de participer à des concours et appels à idées dans un souci d'investigation.

Thomas Etesse, mention pour son projet *Gonflable*



© Pierre Bournillat / Thomas Etesse. Grand Prix d'Architecture 2010

Thème : les inondations

Extrait et présentation du projet :

Gonflable permet une intervention rapide et le développement de réelles structures d'accueil pour les sinistrés. Il bannit dès lors les constructions en sac de sable, simples tentes ou constructions pré-assemblées, qui sont inadaptées aux catastrophes aquatiques. Le projet développe sa réflexion autour du gonflable à double peau en polyuréthane qui répond parfaitement aux situations d'urgence puisqu'il est léger - le montage et le démontage s'effectuant rapidement - et recyclable. Le gonflable ayant la possibilité d'accueillir 5 personnes offre l'avantage, contrairement aux autres types de constructions, de s'adapter aux milieux aquatiques ou aux milieux accidentés.

Le module, autonome une fois gonflé, est contenu dans une capsule, partie intégrante de sa structure, qui permet le raccordement au réseau électrique et au réseau d'eau. La taille des capsules permet d'envisager leur acheminement par container classique, pouvant être dès lors transporté par bateau, train, camion ou hélicoptère.

Dans un container, il est possible de transporter 76 capsules et leurs équipements, pouvant être de suite opérationnelles et créer ainsi une unité de campement. Cette unité, reliée par des passerelles, deviendrait ainsi un village de survie où les populations trouveraient refuge. Ce village devient ainsi une extension temporaire du tissu urbain en se greffant sur le maillage du site.

Thomas Etesse est étudiant ; il est né en 1987 et poursuit actuellement ses études à l'École nationale supérieure d'Architecture de Versailles en cycle de Master I, sous la direction d'Yves Roujon, après l'obtention en 2009 d'une licence d'architecture.

En 2002, il a reçu le premier prix du concours étudiant pour l'affiche 2003 de la journée nationale de Physique Chimie et réalisation de la dite affiche.

En 2010, l'Académie des Beaux-Arts lui a décerné le Prix d'encouragement à un jeune architecte, prix qu'il partage avec Bin Jiang, autre finaliste du concours 2010.

Liste des 16 autres finalistes :

Vinciane Albrecht, *Le sol homo-logique investit les pentes délaissées*, architecte, École de Paris-Malaquais, deuxième prix 2009

Johan Bioley, *La réaction des évidences*, architecte, École d'Architecture de Paris Val de Seine

Riad Cherradi, *SEAR*, architecte, Institut Supérieur d'Architecture Intercommunal Victor Horta - Bruxelles

Nathalie Danière, *Un habitat Mini-mal*, architecte, École d'Architecture de Versailles

Alexandre Goulet, *L'étoffe des villes*, architecte, École d'Architecture de Versailles

Fabrice Holsteing, *Après la pluie, l'herbe est verdoyante*, architecte, École d'Architecture de Versailles

Aleksandar Jankovic, *MORPH*, architecte, Université de Belgrade, Grand Prix 2009

Bin Jiang, *X-Box*, architecte, ESA - HMONP

Junkwang Kim, *Module d'habitation*, étudiant, École d'Architecture de Bordeaux

Vincent Laureau, *Cultiver le risque*, architecte, École d'Architecture de Normandie

Ruifeng Liu, *"Arbre" système*, architecte, École de Paris La Villette, troisième prix 2009

Benoît Maignial, *Notes d'urgences*, architecte, École d'Architecture de Montpellier

Yves Pasquet, *Stackable City*, architecte, École d'Architecture de Paris La Villette

Laurent Saint-Val, *Habitat Premier*, architecte, ESA - HMONP

Choukri Taleb, *VWXYZ*, architecte, École d'Architecture de Nantes

Matthieu Vincenz, *cUbik*, architecte, École d'Architecture de Paris Val de Seine

L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS ET LE GRAND PRIX D'ARCHITECTURE

L'Académie des Beaux-Arts est l'une des cinq Académies composant l'Institut de France. Forte de 57 membres répartis au sein de 8 sections, elle s'attache à promouvoir et encourager la création artistique dans toutes ses expressions et veille à la défense du patrimoine culturel français. Elle poursuit ses missions de soutien à la création par les nombreux prix qu'elle décerne chaque année, une politique active de partenariats avec des institutions culturelles ainsi que ses activités de conseil dans le domaine de la création artistique.

Créé en 1975, le Grand Prix d'Architecture est ouvert à tous les architectes et étudiants en architecture, ressortissants ou non de la Communauté Européenne, n'ayant pas dépassé l'âge de 35 ans.

Entièrement organisé par l'Académie, il comporte cette année deux épreuves dont la première est à remettre lors de l'inscription.

Les candidats doivent s'ils sont encore étudiants, poursuivre leurs études dans une école d'architecture d'un des États membres de l'Union Européenne ou de l'AELE (Suisse, Liechtenstein, Norvège et Islande), ou s'ils sont architectes, posséder un diplôme d'architecte de l'un des États membres de l'Union Européenne ou de l'AELE (Suisse, Liechtenstein, Norvège et Islande).

Il est doté de trois prix :

- Grand Prix et Prix Charles Abella : 25 000 €
- Deuxième Prix et Prix André Arfvidson : 10 000 €
- Troisième Prix et Prix Paul Arfvidson : 5 000 €

Le jury, présidé par M. Claude Parent, est composé des membres et des correspondants de la section d'architecture de l'Académie des Beaux-Arts.

INFORMATIONS PRATIQUES

Les projets de la lauréate Marine Miroux et ceux des autres finalistes sont présentés au sein d'une exposition du 9 au 18 décembre 2010 :

Palais de l'Institut de France, Salle Comtesse de Caen
27 quai de Conti 75006 Paris

Dates et horaires d'ouverture

du 9 novembre au 18 décembre 2010 (fermé le lundi)
de 11h à 18h, **entrée libre**

Coordinatrice du Grand Prix d'Architecture

Annie Hirsig

Les modalités et informations sur le Prix

www.academie-des-beaux-arts.fr (rubrique Prix et Concours)

CONTACTS

Relations avec la presse

Agence Catherine Dantan
Marc Fernandes
7, rue Charles V – 75004 Paris
Tél. : 01 40 21 05 15
Mél : cdantan@yahoo.fr

Académie des Beaux-Arts

Hermine Videau-Sorbier
23, quai de Conti – 75006 Paris
Tél. : 01 44 41 43 20
com@academie-des-beaux-arts.fr
www.academie-des-beaux-arts.fr